

# Sommaire

<b>LE MOT DU MINISTRE</b>	3
<b>PRÉAMBULE</b>	9
<b>ENTRÉE EN MATIÈRE</b>	11
<b>TITRE I – LA MISSION DE L’EXPERT JUDICIAIRE</b>	15
1. Le rôle de l’expert judiciaire	15
2. La diversité des experts et leurs traits communs	16
Un auxiliaire de l’administration de la preuve...	17
Intervenant en qualité de technicien reconnu...	17
Capable d’éclairer le Tribunal...	17
Sur une question de fait...	18
Par un avis...	19
Soumis au débat contradictoire...	19
Ne liant pas le juge...	20
Rémunéré...	21
Assujetti à des obligations et devoirs inhérents à sa fonction	21
3. Les diverses facettes de l’expert	22
Statut professionnel	00
Conditions d’exercice de l’activité	22
Experts et valeur	23
Traits communs	23
4. Cristallisateur de confrontations	23
Orientations	24
Avenir des experts	24
Définition globalisante de l’expert	24
5. Le choix par l’expert du mode d’expression de ses idées	25
Les supports	25
La formulation	26
6. L’expert judiciaire participe à l’œuvre juridictionnelle	27
Qu’attend le juge ?	28
Comment pratique l’expert ?	28
7. La gestion de l’activité de l’expert	29
Le contexte	29
Le débat contradictoire	29
La rigueur	30
Le silence	30

8. La contestation du rapport final de l'expert	31
Mieux vaut prévenir... : la contestation de la mission de l'expert	31
... que guérir : la contestation après le dépôt du rapport	33
9. La conciliation	34
La confidentialité	35
Les conditions	35
Les risques	36
<i>Modus operandi</i> des réunions	37
Clôture de la mission d'expertise	37
Retour d'expérience : s'ils avaient su !	37
10. La déontologie professionnelle	38
<b>TITRE II – LE CADRE JURIDIQUE</b>	40
1. Le Code judiciaire	40
2. Le cadre de la mission judiciaire	54
3. Les séquences d'une mission d'expertise judiciaire	61
4. Les délais prescrits par le Code judiciaire	66
5. La loi du 10 avril 2014 modifié par la loi du 19 avril 2017	69
6. La déontologie légale	71
7. Étendue des missions d'expertise judiciaire - jurisprudence	75
<b>TITRE III – GESTION DE LA MISSION</b>	77
1. Réception et acceptation de la mission (art. 972 <i>bis</i> , § 1 <sup>er</sup> , al. 3, du Code judiciaire)	77
2. Activation de la mission (art. 972, § 1 <sup>er</sup> , du Code judiciaire)	78
3. La fiche synoptique	80
4. Tarification du coût de l'expertise (art. 972, § 2, du Code judiciaire)	80
5. Prise de convenances (art. 972, § 1 <sup>er</sup> , du Code judiciaire)	82
6. Convocation à la réunion d'installation (art. 972 et 972 <i>bis</i> du Code judiciaire)	83
Courrier aux parties	81
Courrier au Tribunal	82
7. Les constats	85
8. Le contrôle du déroulement de la mission par le Tribunal	85
Requête pour provision complémentaire	25
Requête pour prolongation de délai	84
Requête en raison d'une difficulté et/ou d'un incident	85
Rapport semestriel	85
9. La tentative de conciliation	88
Rappel de la procédure	89

Constat de conciliation	89
Courrier au Tribunal	90
Courrier aux parties et aux avocats	91
10. Après la conciliation	91
Rappel de la procédure	00
Constat de Conciliation	00
Courrier au Tribunal	00
Courrier aux parties et au avocats	00
11. L'avis provisoire (art. 976 du Code judiciaire)	95
Courrier au Tribunal	92
Courrier aux parties et aux avocats	93
12. Le dépôt du rapport final (art. 978 du Code judiciaire)	96
Dernier chapitre du rapport final	94
Décompte des prestations, frais et débours	95
Courrier au Tribunal	95
Courrier aux parties et aux avocats	96
13. La taxation (art. 991 du Code judiciaire)	99
En cas de silence des parties	97
En cas de contestation des parties	98
Audience et Chambre du conseil	99
Jurisprudence	101
Imprévus	101
14. Le paiement final des frais	105
Invitation à l'amiable	102
Invitation forcée	103
15. L'appel du jugement de taxation	107
16. Les incidents	112
Les correspondances des avocats	109
Requête en récusation	109
Requête en remplacement	112
« Le criminel tient le civil en état »	112
La suspicion légitime	112
La mise en cause de l'impartialité de l'expert	113
Injures	114
« Se référer à justice »	115
Le respect du contradictoire et le secret des affaires	116
Le silence des parties après le jugement de désignation de l'expert	117
Le rapport de carence	118
17. La résolution des incidents	000

<b>TITRE IV – LE RAPPORT</b>	123
1. Le fond du rapport	123
Les constats techniques	121
L’avis provisoire	122
Le rapport final	123
La procédure de conciliation	123
2. La forme du rapport	128
La présentation du rapport	125
La relation des constats et des faits	125
Permettre les annotations	126
L’orthographe et la ponctuation	126
La recension de la correspondance	126
Les notes, annexes et graphiques	126
Exprimer une causalité	127
3. Exemple de rapport	131
4. Les qualités d’une mission d’expertise utile	147
<b>TITRE V – AU SUJET DE L’EXPERTISE</b>	148
1. Les notes de faits directoires	148
2. Quelques locutions latines	149
3. Les juristes	149
4. L’expert : ses qualités, ses compétences	152
Sous l’aspect formel	152
Sous l’aspect juridique	153
Sous l’aspect technico-professionnel	155
Ses domaines de compétence	162
L’indépendance de l’expert	164
5. Les constatations en matière de construction	164
Les objectifs des constatations	160
Les conditions des constatations	162
6. La formation permanente	167
7. Il ne s’agit pas d’un long fleuve tranquille ...	168
8. De la longueur et du coût des expertises	170
Le Code de procédure	167
La transmission des pièces	167
L’organisation judiciaire	169
Les pouvoirs de l’expert	170
9. Matières à réflexion	176
Quelques pistes	176
10. Pour conclure	177

<b>TITRE VI – LEXIQUE</b>	181
<b>TITRE VII – BIBLIOGRAPHIE ET ADRESSES UTILES</b>	211
<b>TITRE VIII – ANNEXES</b>	214